

Cancer du sein : le “100 % remboursé” cache encore jusqu’à 3 000 € de reste à charge pour de nombreuses femmes

Chaque année, près de 60 000 femmes en France sont touchées par un cancer du sein, ce qui en fait le cancer féminin le plus fréquent. Alors que le traitement est censé être pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale dans le cadre des affections de longue durée (ALD), certaines dépenses restent malgré tout à la charge des patientes. Selon une nouvelle étude Selectra, le coût total d’un parcours de soin complet atteint 32 516 €, dont plus de 2 800 € non remboursés pour une femme sans mutuelle.

Près de 30 000 € pris en charge par la Sécurité sociale

Selectra a reconstitué le parcours de soin type d’une patiente de 65 ans, proche de l’âge moyen du diagnostic, en comparant deux situations :

- Un **parcours classique**, limité aux soins essentiels (chirurgie, radiothérapie, chimiothérapie) ;
- Un **parcours premium**, incluant des soins de confort et de reconstruction mammaire.

Résultat :

- Pour le **parcours classique**, la facture totale s’élève à **29 603 €**, presque entièrement couverts par la Sécurité sociale. Le reste à charge ? **154 €** seulement, couvert à 100% par les mutuelles responsables.
- Pour le **parcours premium**, qui inclut la reconstruction mammaire et d’autres soins esthétiques ou de confort, le coût grimpe à **32 516 €**, dont **2 813 €** non remboursés par la Sécurité sociale.

2 659 € de différence sur le reste à charge

Pourquoi de tels écarts ? La différence de reste à charge s’explique par plusieurs facteurs :

- **Les dépassements d’honoraires**, fréquents chez les spécialistes exerçant en secteur 2 ;
- **La faible prise en charge de la reconstruction mammaire**, qui coûte environ **1 750 €/sein** mais n’est remboursée qu’à hauteur de **228 €** par l’Assurance maladie ;
- **Les soins de support** (kinésithérapie esthétique, psychologie, perruques), très peu remboursés, voire non couverts ;
- **La chambre particulière dans le cadre de longues hospitalisations**, encore à la charge de nombreuses patientes.

Autrement dit, même avec le remboursement à 100% garanti par le statut d’**ALD** (Affection Longue Durée), tous les **soins considérés comme non vitaux** ne sont pas - ou peu - couverts : reconstruction mammaire, tatouage aréolaire, perruque haut de gamme... Et ces dépenses périphériques peuvent peser lourd : jusqu’à **2 000 €** supplémentaires en à peine quelques mois, selon les cas.

Contact presse

Luka PAYRAS - Responsable Finance & Assurance de Selectra - 06 13 22 84 93 - luka.payras@selectra.info

Mutuelles santé : faut-il souscrire un contrat premium quand on est en ALD ?

Pour mesurer l'impact des complémentaires santé, Selectra a comparé **79 formules** de mutuelles auprès d'un panel de **28 assureurs**, appliquées au parcours de soins premium. Verdict :

- La formule **Zen** de **Direct Assurance** est celle qui offre le **meilleur rapport garanties/prix**, avec **1 277 €** de reste à charge pour une prime annuelle de **1 406 €**. Soit un coût total de **2 683 €** à l'année.
- Les mutuelles les plus généreuses, comme **Apicil Sérénité 5** ou **Gan Niveau 5**, réduisent le reste à charge à **838 €**, mais leur prix élevé (plus de 200 €/mois) rend le coût annuel global environ **700 € supérieur** à celui de Direct Assurance.
- En revanche, les **formules d'entrée de gamme**, bien qu'économiques, n'offrent qu'une protection limitée : le reste à charge reste supérieur à **2 600 €** dans le cadre d'un parcours de soin premium.

En théorie, les patientes en ALD pourraient se passer de mutuelle. Mais en réalité, même quand la Sécurité sociale prend en charge le traitement principal, tout ce qui relève du **confort**, du **suivi psychologique** et de la **rééducation** reste souvent à la charge des patientes. D'où l'importance de choisir une mutuelle avec de **fortes garanties Hospitalisation et Bien-être**.

Contact presse

Luka PAYRAS - Responsable Finance & Assurance de Selectra - 06 13 22 84 93 - luka.payras@selectra.info

Selectra facilite la comparaison, souscription et gestion des contrats de la maison pour rendre le monde moins cher, plus vert et sans paperasse. Initialement incubée à Sciences-Po Paris, Selectra compte aujourd'hui plus de 2 200 collaborateurs et propose ses services dans 16 pays. Selectra a été fondée en 2007 par Xavier Pinon et Aurian de Maupeou qui continuent de la diriger aujourd'hui. En savoir plus : selectra.info